

# Petit écho de la mode

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 41

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190591>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sont d'excellents dérivatifs contre la lassitude morale et le découragement de vivre. — Et puis, voyez-vous, par ce temps de réclames à outrance, d'intrigues et de chasses effrénées à l'argent, les saltimbanques et les comédiens sont vraiment très instructifs à étudier. Ils ont le grand mérite d'avouer leur profession, ceux-là, et peuvent servir d'excellents points de comparaison dans la vie de tous les jours !

W.

### Les vignes de Rochette.

Malgré les nombreux détails donnés dans nos journaux sur les dommages causés par les pluies torrentielles des 2 et 3 octobre, nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de ce qui s'est passé à Rochette, l'une des localités du canton les plus éprouvées.

Durant le trajet de Lausanne à la Conversion, l'aspect des vignes au feuillage débile et jauni, donne déjà de la tristesse. Puis, à chaque instant, un mur lézardé, des arbres déracinés, et dans les prairies en pente, de larges et profondes ruptures de terrain.

De la Conversion il faut descendre, de quelques centaines de pas, le chemin qui conduit à Paudex, pour embrasser d'un coup d'œil le désastre de Rochette. — On reste un moment stupéfait en face de ce sol affreusement tourmenté, où plusieurs poses de vignes, détachées de la roche par l'infiltration des eaux, ont glissé, en quelques endroits, sur un espace de 60 à 80 mètres.

Des blocs de rocher, de gros cailloux, des arbres et des arbustes, poussés par un premier éboulement, se sont accumulés au bas du coteau, sur les bords de la Paudèse, et ont formé là une immense moraine, vraie montagne, contre laquelle les vignes inférieures sont venues s'adosser en se repliant comme un petit vallon, chaque cep restant debout et en place.

Quant aux propriétés situées au sommet du coteau, un grand carré de terrain s'en est détaché entraînant avec lui plusieurs vignes entières, et laissant leurs voisines à 60 mètres plus haut.

La grande curiosité de cet événement, c'est que la partie du chemin à char qui traverse le vignoble à mi-côte, comprise dans le glissement, a fait ce trajet sans aucune détérioration. Les murs qui le longent, les portes et les petits escaliers qui conduisent dans les vignes, sont de même restés parfaitement intacts.

Un grand peuplier, qui se dresse fièrement aujourd'hui au bord de la Paudèse, est descendu de 40 mètres au moins.

Un habitant de la contrée regardait avec nous ce spectacle d'un œil navré : « Pauvre Rochette ! s'écriait-il, la meilleure, la plus fine goutte de Pully, dans quel état tu es !... Ce que c'est pourtant que la nature !... »

Quelques instants après, un autre campagnard vint se mêler à notre conversation, parlant du désastre avec indifférence : « C'est comme ça, que voulez-vous ? »

— Oui, mais comment va-t-on débrouiller la si-

tuation, lui dis-je, comment concilier les intérêts des propriétaires atteints ?...

— C'est bien simple, mossieu : l'arpenteur va venir là avec sa mécanique ; il va tracer l'ancienne limite recta, et tant pis pour ceux qui ont glissé. Là où était le chemin, ça appartiendra au père Abram et à la commune... C'est le père Abram qui y gagne, il aura une vigne jeune et du meilleur terrain ; quant aux vignes qui étaient là-haut, bernicle : on ne peut pas y reporter la terre avec la hotte ; d'ailleurs, ça ne tiendrait pas.

Ce brave homme a peut-être raison en ce qui concerne la vigne du père Abram, avantageusement remplacée par une autre. Si nous en croyons un homme de loi, d'après le droit romain, tout ce qui « vient » sur le terrain d'un propriétaire lui appartient. C'est ainsi que les prunes du voisin, qui tombent dans mon pré, sont à moi ; c'est encore ainsi que, dans un tremblement de terre, le coffre du riche banquier d'en face venant à être jeté dans ma cour ou sur ma terrasse, deviendrait mon coffre !... Quelle agréable aubaine !...

Meilleure aubaine, hélas ! que celle qui est arrivée à la Chapotannaz, où des arbustes et des sapins ont pris la place des ceps !... Cruel changement à vue, substitution terrible pour un propriétaire, pour un Vaudois surtout !

Lorsqu'on se transporte sur le petit pont de pierre de Rochette et qu'on voit les ravages causés en amont par le torrent furieux, élargissant de plus en plus son lit en rongant à belles dents les champs, les prés, les jardins ; quand on voit les énormes cailloux que les eaux ont roulés, on se demande comment ce pont a pu résister à une pareille force.

Il y a là des maisons entièrement déchaussées, et qui étaient entourées de charmants jardins dont il ne reste de trace que la porte, l'escalier, ou le petit sentier qui y conduisaient. Terre, arbres, clôtures, pavillons, légumes, plantes d'ornement, tout a pris le chemin du lac !...

Ces prés, ces vignes, ces jardins n'existent donc plus que par inscription au cadastre, plan, folio, numéro, etc.

Par un heureux hasard, le grand éboulement s'est arrêté au bord de la Paudèse. On frémit en songeant à ce qui serait arrivé s'il s'était avancé quelques mètres plus loin. Le torrent, obstrué par cet immense barrage, aurait formé là un véritable lac ; et cette masse d'eau, brisant enfin l'obstacle, allait évidemment porter la désolation et la ruine au milieu des nombreuses habitations situées au-dessous.

L. M.

### Petit écho de la mode.

Mesdames, tandis que nos frères et nos maris se demandent : que vendangera-t-on et quel nom lui donnerons-nous ? n'est-il pas vrai que vous dites en frissonnant aux avertissements de la sévère saison : que portera-t-on ?

Eh bien, voici les renseignements que je tiens d'une couturière de la capitale, vrai pontife de la mode.

Le choix des tissus est immense. Cependant, la

règle à suivre sera : les *rayures* pour les vêtements d'ordinaire, et les *unis* pour le grand cachet d'élégance.

Le *drap fin* fera de confortables robes et les *cachemires vigogne*, avec ornement dans les lisières, seront beaucoup portés. — Les façons semblent priser une noble simplicité, que comporte en tout temps un beau tissu ; ce seront beaucoup de *vêtements droits*, en grandes lignes, beaucoup de *redingotes*, deux genres qui ont l'avantage d'amincir et d'élaner. Ce sera encore la robe *Empire*, à la taille courte, au japon uni avec écharpe.

Les petites personnes seront très sobres de garnitures ; tout au plus se permettront-elles la profusion de boutons qui est à l'ordre du jour.

Comme ornement de corsages et de jaquettes, la grande tentatrice nous offre la *broderie soutachée*, la *broderie russe*, la *broderie tapisserie*, la *broderie bouclée*, etc., etc.

Les corsages à *revers Directoire* sont toujours goûtés.

Parmi les manteaux de tout genre et de toute forme que nous offriront les étalages, on peut recommander le *manteau gamin*, en drap beige rayé ; il est simple et pratique pour les enfants.

Le *manteau Carmosini*, à plis dans le dos et à trois collets, est convenable pour demoiselles et jeunes dames.

Pour les rares beaux jours de la demi-saison, la *mantille Oriado*, de style espagnol, se fera en velours ou en peluche.

Pour jeunes filles, le *manteau Brigitte*, jaquette *demi-ajustée*, garnie de motifs de *jaïs*.

Le *manteau Célestin*, jaquette de velours noir, garnie de fourrure, conviendra aux personnes frioleuses.

Les chapeaux présentent peu d'innovations, vu la variété innombrable de formes ; tout sera toléré, à la condition qu'on sache harmoniser les couleurs avec celles du costume et se rendre compte de ce qui convient à son âge.

Cependant, si on tient à des noms nouveaux pour désigner des formes qui ne sont pas nouvelles, disons qu'il y a des *chapeaux Sonia*, des *chapeaux Raynalda*, des *chapeaux Empire*, des *chapeaux Directoire*.

Une charmante nouveauté dans les fourrures sera la *tigrette*, qui imite admirablement le pelage du chat sauvage. \*\*\*

### LA GRACE D'UN PÈRE

par Alfred DES ESSARTS.

V

Un théâtre se dressait au fond d'une des belles allées de marronniers du parc de Saint-Germain. Les seigneurs et les dames de la cour venaient de prendre place sur les gradins ; et, en attendant l'heure du spectacle, on devisait, on jouait de l'éventail, on échangeait des madrigaux. Les derniers rayons du soleil caressaient mollement les robes de satin et les habits de velours. Ici s'épanouissaient des fleurs de diamants, là serpentaient, sur des épaules d'ivoire, des ruisseaux de rubis. Un bruit sourd et monotone, semblable aux battements d'ailes d'un essaim de papillons, s'élevait de cette foule heureuse et parée. C'était le bruit des voix rieuses ou graves des *gens du bel air*. Au centre étaient Marie-Thé-

rèse, Elisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, Monsieur, frère du roi, la grande Mademoiselle, la princesse de Condé ; un peu en arrière, M<sup>mes</sup> de Montepan et de la Vallière, l'une à l'aurore, l'autre au déclin de la faveur.

Enfin, le prologue de la pastorale commença. Le donneur de livres des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, un homme et une femme de qualité, deux Gascons, un Suisse, un vieux bourgeois babillard, une vieille bourgeoise babillarde, les Muses Euterpe, Polymnie et Melpomène dansèrent la première entrée. Puis vinrent les bergers et les bergères, les satyres et les bacchantes, les faunes et les naïades qui se partageaient en deux lices. Le noble public écoutait attentivement les doux vers de Quinault, la suave musique de Lulli. Quand les beaux danseurs se présentaient, des murmures flatteurs s'échappaient de toutes les bouches ; mais quand le roi, travesti en berger de l'Arcadie, se montrait en scène, c'était un délire que rien ne pourrait peindre. La splendeur de ce soleil semblait éblouir la foule ravie.

Mêlée à la poétique cohorte, dès la troisième entrée, une jeune fille parut. Elle était exquise. Ses grands yeux d'azur s'abaissaient avec pudeur ; un angélique sourire errait sur ses lèvres fines ; ses cheveux noirs et bouclés voilaient à demi son col de cygne. Un chaperon de gaze blanche, garni de rubans, couronnait, comme une auréole de vapeur, son front virginal ; sa taille de guêpe, emprisonnée dans un long corset lacé, sortait d'une jupe ballonnée qui, relevée en plusieurs endroits par des bouquets de roses, laissait voir une jupe de dessous d'un bleu céleste. Son pied mignon, chaussé d'une mule à paillettes, effleurait à peine le plancher du théâtre. Les hommes la contemplaient avec enthousiasme, les femmes avec envie.

— Qu'elle est belle ! dit le roi au marquis de Rassen. C'est une nymphe ! c'est une déesse !

— Grand Dieu ! s'écria M<sup>me</sup> de Chailly ; ma petite cousine de Bretagne !... Voyez donc, monsieur de Linange, comme le roi l'admire.

Olivier ne répondit rien ; profondément agité, il ignorait que le maestro avait amené directement Sabine. Il y avait là pour lui un mystère impénétrable.

La pastorale allait finir ; après s'être longtemps disputé la victoire, les deux partis s'étaient réconciliés en chantant : « Vive l'Amour ! vive Bacchus ! »

Louis XIV offrit alors la main à M<sup>lle</sup> de Kersac et se mit à danser avec elle.

Le public était comme suspendu à chacun de leurs mouvements. Le roi, toujours majestueux dans ses gestes, inspirait un respect passionné ; Sabine, toujours poétique dans ses poses, inspirait un amour respectueux...

Mais au moment de faire la révérence, la jeune fille oublia son rôle pour se rappeler uniquement sa mission. Les yeux baignés de larmes, elle tomba aux pieds du roi en s'écriant :

— Sire, grâce pour mon père !

— Votre père ?... dit Louis XIV avec étonnement.

— Oui, sire, le baron de Kersac qui, banni de la cour depuis vingt ans, languit dans un triste château de Bretagne. Ah ! sire, il a bien souffert, il s'est bien repenti... Soyez miséricordieux !

Et Sabine présenta au roi la demande en grâce du baron.

— Remettez-vous, mademoiselle, dit avec courtoisie Louis XIV. Votre père doit encore se féliciter d'avoir une telle fille. J'examinerai cette supplique, et, s'il m'est permis de pardonner, comptez sur moi.

En achevant ces mots, le roi aida Sabine à se relever, puis il se retira par le fond du théâtre.